



CRENO
Entreprise d'insertion
5 rue Jacob Mayer
67200 Strasbourg
Tél : 03 88 27 15 16
Fax : 03 88 27 09 00
Courriel : contact-creno@orange.fr

Strasbourg, le 16 janvier 2014

Honorable Secrétaire Général,

En signant en 2012, le Pacte Mondial de l'ONU, CRENO s'est engagé à en respecter les dix principes fondateurs regroupés au sein de 4 thèmes fondamentaux : les droits de l'homme, les conditions de travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

Ces valeurs sont intégrées à la culture de CRENO au travers de leur Charte Ethique, de leur démarche Développement Durable organisé par la Fédération des Entreprises de Propreté et pour laquelle elle a été primée par le Ministère et l'Environnement et l'Ademe.

Pour 2014, CRENO renouvelle son engagement de promouvoir les principes du Pacte Mondial et a publié un rapport relatant les actions menées dans ce domaine tout au long de l'année.

Nous nous engageons à faire une déclaration claire et publique sur ce sujet et à en informer nos employés, nos partenaires commerciaux et nos clients.

Nous vous exprimons notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture, et ses modes opératoires.

Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendrons publics le résultat de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte mondial.

Bien à vous,

Odile Geldreich
Directrice

www.creno-services.fr

La solidarité, notre force !